

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Kristina Michaud  
Députée d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Des nouveaux arrivants bien accueillis

## **Kristina Michaud lance un appel aux médecins de l'Est-du-Québec!**

**Ottawa, le 29 septembre 2022** – La députée d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia, Kristina Michaud, lance un appel à tous les médecins de l'Est-du-Québec pour les inviter à devenir des médecins désignés en bonne et due forme par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Lorsque de nouveaux arrivants venus d'outre-mer s'installent dans une région du Québec, ils doivent généralement subir un Examen médical aux fins de l'immigration (EMI) afin d'éviter qu'ils soient interdits de séjour sur le territoire pour des raisons médicales. Toutefois, les médecins désignés par IRCC les plus près sont à Montréal ou à Québec. Ce faisant, les personnes contraintes de prendre rendez-vous pour un examen doivent se déplacer sur des centaines de kilomètres, avec les coûts que tout cela incombe, dans le but d'obtenir un service qui pourrait très bien être offert dans l'Est-du-Québec.

Bien que des mesures d'exception soient permises par IRCC, la députée bloquiste est d'avis qu'elles sont plutôt lourdes. En ce moment, IRCC dit aux nouveaux arrivants qu'ils doivent eux-mêmes trouver un médecin prêt à faire l'examen, à condition qu'ils soient à plus de 250 kilomètres du médecin désigné le plus près. Puis, ledit médecin volontaire doit être accrédité de façon exceptionnelle par le ministère pour faire l'examen.

« De plus en plus de nouveaux arrivants choisissent notre belle région comme terre d'accueil. Certains fuient des situations difficiles, comme c'est le cas pour des réfugiés ukrainiens qui sont déjà sous suffisamment de stress. Leur permettre de faire le test médical directement dans la région leur éviterait certainement bien des maux de tête. Interpeller les médecins de chez nous pour qu'ils se fassent accréditer et puissent ainsi contribuer à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants me semble une solution passablement facile à mettre en place », plaide Mme Michaud.

Les médecins de la région qui souhaitent s'inscrire à la procédure pour devenir médecin désigné peuvent faire appel aux bureaux de la députée pour obtenir davantage d'informations.

– 30 –

Source :  
Jérôme Lévesque-Boucher  
418-713-9159